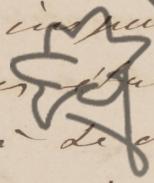


M Malibran
8 rue Nitot
Paris Paris

Paris le 20 fevr. 1861

cher Mme de

Je suis dans un état de santé, et j'peux être
hors d'affaires, mais n'en avez pas envie
que je suis encore très fatigué, la maladie
Lecours que j'ai éprouvé m'a laissé
un état évident qui m'a encore de
grandes précautions à faire en une retraite
de nouveau. Par ordre express du médecin
et des agents je dois m'absenter
mais pendant un certain temps au
préoccupations et de faire tout ce travail
tâche de suspendre mes propres travaux
sans peur de maladie accident, il n'est
douteuse insécurité de m'occuper
de choses étrangères. De la part de
ceux qui de l'autre nos amis, j'e
couterai ceci comme un acte d'humanité
devraient faire au moins me laisser
le temps de répondre des lettres,
et ne pas m'imposer, à peine sorti du lit, des
préoccupations auxquelles il n'est impossible
de me livrer. Malgré tout l'industrie que
je vous parle, avec l'an prochain j'aurai
partie n'est de m'abstenir jusqu'à nouvel
ordre d'une manière absolue.



CENTRO DE
DOCUMENTAÇÃO
E OBRAS RARAS
FUNDACAO ESTADUAL
ADRIENNE

Je n'aurai donc que continuer à
recommander votre journal à toute personne,
mais non en l'immédiate en quoi que ce soit
d'autre l'affaire, ni m'occuper des accusations
que vous demandez. Quant à l'autre et
que peut avoir à votre sujet au point de
une politesse, en raison du lieu de
sa publication, ce n'est pas avant
cinq ou six ans que le plus récent
aura à se faire occuper de ces
questions; il y aura de grandes
circonstances pour la doctrine à
sortir prématurément d'latable que
purement intellectuelle et morale.

Recevez donc cette monnaie,
l'expression de mes regrets sur
ne pas pouvoir autre chose faire
effacement dans une ville et
ne m'en cruez pas moins
votre affectueux

ak

P.S. Quoi qu'il en soit vous ci-dessus
verbalement communiquer la substance
de cette lettre, il n'en devrait pas manquer
des vues à faire parvenir

Paris, le 20 février 1865

M. Malibran,
8, rue Reboulé, Paris

Cher Monsieur,

Je suis mieux, sans doute, et je pense être hors d'affaire, mais vous avez pu voir que je suis encore très faible. La violente secousse que j'ai éprouvée m'a laissé un ébranlement qui exige encore de grandes précautions si je ne veux retomber de nouveau. Par ordre exprès du médecin et des Esprits, je dois m'abstenir au moins pendant un mois, de toute préoccupation et de tout travail assidu. Forcé de suspendre mes propres travaux sous peine de nouvel accident, il m'est de toute impossibilité de m'occuper de choses étrangères. De la part de ceux qui se disent mes amis, je considèrerais comme un acte d'humanité de vouloir bien au moins me laisser le temps de reprendre des forces, et ne pas m'imposer, à peine sorti du lit, des préoccupations auxquelles il m'est impossible de me livrer. Malgré tout l'intérêt que je vous porte, ainsi qu'au monde musical, force m'est de m'abstenir jusqu'à nouvel ordre d'une manière absolue.

Je ne puis donc que continuer à recommander votre journal dans la Revue, mais non m'immiscer en quoi que ce soit dans l'affaire, ni m'occuper des convocations que vous demandez. Quant à l'intérêt que peut avoir ce journal au point de vue politique, en raison du lieu de sa publication, ce n'est pas avant cinq ou six ans que le Spiritisme pourra s'occuper de ces questions; il y aura de graves inconvénients pour la doctrine à sortir prématurément de sa ligne purement scientifique et morale.

Recévez donc, cher Monsieur, l'expression de mes regrets de ne pas pouvoir entrer plus efficacement dans vos vues et ne m'en croyez pas moins votre affectionné

A.K.

P.S. Quoique M. A.K. vous ai donné verbalement connaissance de la substance de cette lettre, il a cru devoir me charger de vous la faire parvenir.

Paris, 10 de Fevereiro de 1865

Sr. Malibran, 8, Rua Reboulé - Paris

Caro Senhor:

Estou melhor, sem dúvida, e penso estar em convalescência, mas o Senhor pode ver que ainda estou bastante fraco. A violenta sacudida que sofri deixou-me um abalo que exige ainda grandes precauções e não quero recair de novo. Por ordem expressa do médico e dos Espíritos, devo abster-me, pelo menos durante um mês, de toda preocupação e de todo trabalho assíduo. Forçado a suspender meus próprios trabalhos sob pena de novo acidente, estou impossibilitado de ocupar-me de assuntos estranhos, evidentemente. Da parte dos que se dizem meus amigos, considerarei como ato de humanidade deixar-me ao menos o tempo de retomar forças, e não me impor, apenas saído do leito, preocupações às quais me é impossível entregar-me. Malgrado todo o interesse que tenho pelo Senhor, bem como pelo mundo musical, forçoso é-me abster-me até nova ocasião duma maneira absoluta.

Portanto posso apenas continuar a recomendar o seu jornal, na Revue Spirite, não porém me imiscuir de modo nenhum no negócio, nem me ocupar das convocações que o Senhor pede. Quanto ao interesse que possa ter seu jornal sob o ponto de vista político, em razão do lugar de sua publicação, não será antes de cinco ou seis anos que o Espiritismo poderá ocupar-se dessas questões. Haverá graves inconvenientes para a Doutrina Espírita de sair prematuramente de sua linha puramente científica e moral.

Receba, por isso, caro Senhor, a expressão de pesar por me achar impedido de entrar mais eficazmente em suas aspirações e não me considere menos seu amigo.

A.K.

P.S. Embora o Sr. Allan Kardec lhe haja dado verbalmente a substância desta carta, ele achou dever me incumbir de encaminhá-la ao Senhor.

20/2/1865.

X

A.K.Z. De Malibran
8 Rue Ridel-Taxis

Haverá grandes inconvenientes para a
doutrina espírita de sair prematuramente
de sua linha puramente científica e
moral.

